



Comme vous le savez sans doute, les membres de la CE Fédérale sont réunis ce jour afin de déterminer les suites à donner au conflit en cours à la SNCF.

De ce fait, le BN UFR prévu ce même jour, a été annulé et son ordre du jour reporté au BN du 04 juillet.

Pour autant, quelques informations doivent être portées à votre connaissance.

Sur l'actualité revendicative :

A noter tout d'abord que les organisations CGT, FO, UNEF, UNL et FIDL appellent les salariés actifs et retraités, les jeunes à une grande journée de mobilisations revendicatives dans les territoires, en convergence avec la lutte des cheminots.

Plus précisément, la journée du 28 juin sera un nouveau temps fort de grève à la SNCF sur le thème « Pour le train public, une seule profession : cheminot ! ». Ce slogan doit interpeller l'ensemble des cheminots retraités dans le sens où, redisons-le, les droits de ces derniers dépendent directement du salaire socialisé des futurs cheminots. Or, la loi supprime le Statut et les droits qu'il contient pour :

- Les cheminots embauchés par la SNCF après le 31.12.2019 ;
- Les cheminots « filialisés » avant le 31.12.2019 (c'est notamment le cas des cheminots du Fret) ;
- Les cheminots « transférés » (autres que TER ou TET).

Ainsi vidé de ses financements, c'est le régime spécial Maladie – Retraite – Action Sociale qui serait remis en cause, tout comme les Activités Sociales et Culturelles des CE et du CCGPF.

Avant cette action des 27 et 28 juin, auront lieu les actions du 22 et 23 juin avec un temps fort le 22 qui prendra la forme d'actions d'information en direction des usagers autour du thème « Toxic business » : redonnons du souffle au Service Public Ferroviaire Voyageurs et Fret ».

Quant à la réforme voulue par le Président et son Gouvernement, tout reste à écrire avec notamment les décrets (dans les 6 à 12 mois à venir).

Le 4 pages fédéral « Où en sommes-nous ? » du 12 juin montre le chemin parcouru par la résistance exemplaire des cheminots face à un pouvoir qui affiche un tel autoritarisme.

Sur la question du pouvoir d'achat des retraités

La journée du 14 juin a marqué une nouvelle étape du mécontentement des retraités, sans que pour autant cela se soit traduit par un « raz-de-marée » de ces derniers dans les rues : 60% des retraités ont vu leur pension baisser en 2018 !

Pour autant, d'autres choix sont possibles pour revaloriser les retraites, supprimer la CSG, supprimer la TVA sur les produits de première nécessité, combattre l'évasion fiscale...

Il faut redire qu'il n'y a pas de fatalité à la politique menée par ce Gouvernement !

Activité spécifique UFR

Le Bureau du 04 juillet reviendra sur les travaux de notre conférence avec la mise en place d'un nouveau Bureau... où chacun(e) devra trouver sa place et ses responsabilités.



En attendant, nous avons relancé la démarche unitaire de l'audience du 10.07.2017 auprès du Président du CA de la CPR.

Nous avons retenu (à l'UFR en lien avec le secteur Protection Sociale de la FD) le principe d'une déclaration unitaire qui serait lue et débattue lors du prochain CA de la CPR qui aura lieu le 26 juin prochain.

Cette déclaration porte sur les 3 points abordés lors de l'audience : la dématérialisation, les permanences et antennes, les relations téléphoniques.

Les 3 autres organisations doivent nous faire parvenir leurs remarques et accord d'ici le vendredi 22 juin à 12h00 ; le texte vous sera envoyé à l'issue du CA avec un compte rendu succinct des réponses apportées par la Caisse.

Mais comme notre Secrétaire Général l'a souligné dans ses conclusions, notre priorité demeure la campagne électorale à mener auprès des retraités pour l'élection de leurs représentants au CA de la CPR.

La date du 17 octobre 2018 est dorénavant connue de tous et toutes... encore faut-il savoir ce qui se cache derrière celle-ci !!!

S'agissant d'un vote par correspondance, le 17 octobre est donc la date de relève du courrier au centre de tri postal de Marseille.

Pour pouvoir voter en temps et en heure, le matériel de vote sera envoyé par la Caisse au plus tard le 26 septembre.

Ainsi, nous pouvons estimer que le vote des retraités se déroulera entre le 1^{er} et le 12 octobre au plus tard.

Autrement dit, notre campagne électorale prendra fin dès les premiers jours d'octobre... ce qui signifie qu'il n'y a pas de temps à perdre pour lancer celle-ci avec une période particulière que sont les mois de juillet et août.

Nous vous proposons donc de travailler en 2 temps :

1^{er} temps :

- Distribution main à main du 4 pages « spécial élections CA CPR » à votre disposition depuis 2 mois maintenant ;
- Envoi par courrier à partir du listing à votre disposition ;
- Recensement des connaissances, des départs récents, listes de contacts à établir...
- Réfléchir à des initiatives publiques pour la rentrée permettant des débats autour de la protection sociale (période d'examen du PLFSS 2019).

2^e temps :

- La profession de foi et la liste des candidats devra être déposée au plus tard le 07 août ;
- En accord avec le secteur Communication de la FD, la profession de foi fera l'objet d'une mise en page pour distribution de masse [sous forme d'un 4 pages] permettant d'appeler à voter CGT, ce 4 pages sera tiré à 20 000 exemplaires et à votre disposition, dans les secteurs, 3^e semaine du mois d'août. Il devra être ventilé à son tour rapidement, sans faire doublon avec l'envoi du premier 4 pages, auprès des non syndiqués.
- Les syndiqués seront à nouveau informés par la Tribune de septembre qui reprendra elle aussi la profession de foi, plus une interview du Secrétaire Général de notre UFR qui reviendra sur notre conférence et l'enjeu de ces élections... qui précéderont de quelques semaines celles des cheminots actifs dans le nouveau dispositif du CSE !

Pour conclure, je vous livre, pour information et sous toutes réserves, les prochaines dates de réunions de notre BN : 04 juillet ; 30 août ; 19 septembre ; 10 octobre 2018.

A vous de nous faire parvenir... avant de partir en vacances, vos dates de réunions concernant les CGS retraités et les initiatives de campagne.

Dans l'attente de se revoir.

Bien fraternellement,

Pour le Bureau
Dominique LAGORIO

